

**Inondations : General Electric n'a pas été épargné à Belfort**  
(L'Est Républicain)  
(Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs)

# Inondations : General Electric n'a pas été épargné à Belfort

Coup dur pour GE. Les récentes pluies diluviennes ont causé des inondations qui ont endommagé un rotor quasiment prêt à partir pour le Kazakhstan.

VU 3021 FOIS | LE 06/07/2016 À 05:03 | 1 RÉAGIR |



General Electric à Belfort. Photo d'archives Lionel VADAM

© EPTB SD

0

n ne le sait que depuis peu, car General Electric n'aime guère communiquer sur ce type de sujet.

Pourtant, l'orage et les pluies violentes qui ont frappé plusieurs départements de l'Est, dont le Territoire de Belfort, au cours de la nuit de vendredi 24 au samedi 25 juin, vers 2 h, n'ont pas épargné le géant américain, loin de là.

### **Éviter la pollution**

Une inondation s'est en effet déclarée dans le bâtiment 310, plus connu comme « le bâtiment des dynamos » quand il était jadis occupé par Alstom avant le rachat de la partie Énergie par GE en 2015.

« Nous sommes intervenus rapidement pour éviter tout type de pollution provenant notamment des huiles confinées dans les fosses. Nos services ont passé beaucoup de temps à pomper, mais il n'y a eu aucune victime et pas la moindre pollution », précise-t-on chez General Electric.

Certes, mais l'eau a pénétré dans l'une des deux casemates d'essai, dans laquelle se trouvait un rotor de turbine quasiment terminé destiné à la centrale de Tengiz, au Kazakhstan.

### **CE extraordinaire**

Selon GE, la seconde casemate, plus vaste, n'a pas souffert du sinistre. En revanche, le rotor semble assez gravement touché et devra être démonté et inspecté de fond en comble. L'inondation a également noyé plusieurs machines-outils.

Du même coup, plusieurs dizaines de salariés se retrouvent dans l'incapacité de travailler, tout en conservant leur rémunération.

Un CE extraordinaire est prévu le 13 juillet prochain pour évoquer leur situation.

Quant au chiffrage des dégâts, il est encore trop tôt pour l'établir. Mais la facture sera certainement très lourde.

**Didier PLANADEVALL**